




**Aix en Provence**

VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

Accusé de réception en préfecture
A013-211300017-20111212-17966-DE-1-1_0
Date de signature : 13/12/11
Date de réception : mardi 13 décembre 2011
 <b>POUR CERTIFICATION DU CARACTÈRE EXÉCUTOIRE:</b> - ACTE SIGNÉ ✓ - COMPTE RENDU AFFICHÉ ✓ - ACTE TRANSMIS POUR L'EXERCICE DU CONTRÔLE DE LÉGALITÉ ✓

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AIX-EN-  
PROVENCE N°2011.1359**

Séance publique du

12 décembre 2011

Présidence de Madame Maryse JOISSAINS MASINI,  
Maire d'Aix-en-Provence  
Député des Bouches-du-Rhône  
Président de la Communauté du Pays d'Aix

**OBJET : DÉLÉGATION AUX AFFAIRES EUROPÉENNES - ATTRIBUTION DE SUBVENTION**

Le 12/12/11 à 18h00, le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session Ordinaire dans la salle de ses délibérations, à l'Hôtel-de-Ville, sur la convocation qui lui a été adressée par Mme Maryse JOISSAINS-MASINI, Maire le 6 décembre 2011, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**Etaient Présents :**

Mlle Odile BARBAT-BLANC, Mme Charlotte BENON, Mme Christine BERNARD, M. Gérard BRAMOULLÉ, Mme Danièle BRUNET, M. Maurice CHAZEAU, M. Eric CHEVALIER, Mme Chantal DAVENNE, M. François-Xavier DE PERETTI, M. Yannick DECARA, M. Gerard DELOCHE, Mme Brigitte DEVESA, Mme Sylvaine DI CARO, M. Laurent DILLINGER, Mme Dahbia DRAOUZIA, Mme Michelle EINAUDI, M. Jacques GARCON, M. Gérard GERACI, M. Jean-Christophe GROSSI, M. Hervé GUERRERA, M. André GUINDE, M. François HAMY, Mme Maryse JOISSAINS MASINI, Mme Michèle JONES, Mme Patricia LARNAUDIE, M. Alexandre MEDVEDOWSKY, Mme Amaria MOHAMMEDI, Mme Arlette OLLIVIER, M. Stéphane PAOLI, M. Christian PEREZ, M. Jean-Marc PERRIN, Mme Danielle SANTAMARIA, Mme Catherine SILVESTRE, Mme Fleur SKRIVAN, M. Jules SUSINI, M. Francis TAULAN, Mme Françoise TERME, M. Victor TONIN, Mme Marie José VALETA

**Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales:**

M. Jacques AGOPIAN à M. Alexandre MEDVEDOWSKY, M. Lucien AMBROGIANI à Mme Michelle EINAUDI, Mme Odile BONTHOUX à Mme Catherine SILVESTRE, M. Héliot BRAMI à M. Francis TAULAN, M. Jean CHORRO à M. Stéphane PAOLI, M. Robert FOUQUET à M. Maurice CHAZEAU, Mme Sophie JOISSAINS à Mme Maryse JOISSAINS MASINI, M. Christian LOUIT à M. Eric CHEVALIER, Mme Reine MERGER à Mme Charlotte BENON

**Excusés sans pouvoir :**

Mme Agnès AMIACH ELBEZ, Mme Martine FENESTRAZ, M. Alexandre GALLESE, M. Henri MATAS, Mme Liliane PIERRON, Mme Catherine RIVET-JOLIN, Mme Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE

Secrétaire : Yannick DECARA

Mme Maryse JOISSAINS MASINI donne lecture du rapport ci-joint.



**Aix en Provence**  
VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE  
D.G.A.S Qualité de Vie  
Mission Développement  
Touristique et International

RAPPORT POUR  
LE **CONSEIL MUNICIPAL**  
DU 12/12/11

-----  
**RAPPORTEUR** : Mme Maryse JOISSAINS MASINI

**Politique Publique** : DEVELOPPEMENT DU TOURISME ET RAYONNEMENT  
INTERNATIONAL

**OBJET** : DÉLÉGATION AUX AFFAIRES EUROPÉENNES - ATTRIBUTION DE  
SUBVENTION - Décision du Conseil

Mes chers Collègues,

Je vous propose chaque année, de soutenir des associations qui, compte-tenu de leur programme, sont particulièrement actives et contribuent à la promotion de l'idée européenne.

Au titre de ce présent rapport, je vous propose de soutenir la maison de l'Europe de Provence qui est une association dont le but est de sensibiliser les citoyens à la construction européenne par l'information et des activités concrètes.

Ainsi, un volet est consacré à la formation avec des interventions régulières dans une trentaine d'établissements scolaires. Un autre volet concerne l'animation, sous la forme d'eurocafés, de concours scolaire pour les élèves des collèges et lycées. La structure participe également aux manifestations européennes telles que la Journée de l'Europe et la Sainte-Lucie.

En conséquence, je vous demande mes chers collègues, de bien vouloir :

- VOTER l'attribution au titre de 2011 d'une subvention de fonctionnement à la Maison de l'Europe de Provence, sachant que les crédits seront prélevés sur l'imputation budgétaire 92048 6574 1528 qui présente les disponibilités suffisantes,

Cette proposition a été validée en date du 25 octobre dernier.

Associations	Subvention en 2009	Subvention en 2010	Proposition de subvention pour l'année 2011
--------------	--------------------	--------------------	---

Maison de l'Europe de Provence	2 300€	2 300 €	<b>2 300€</b>
-----------------------------------	--------	---------	---------------

**2011.1359 - DÉLÉGATION AUX AFFAIRES EUROPÉENNES - ATTRIBUTION DE SUBVENTION**

<b>Présents et représentés</b>	<b>: 47</b>
<b>Présents</b>	<b>: 39</b>
<b>Abstentions</b>	<b>: 0</b>
<b>Non participation</b>	<b>: 1</b>
<b>Suffrages Exprimés</b>	<b>: 47</b>
<b>Pour</b>	<b>: 47</b>
<b>Contre</b>	<b>: 0</b>

**Ont voté contre**

NEANT

**Se sont abstenus**

NEANT

**N'ont pas pris part au vote**

Mme Reine MERGER

**Le Conseil Municipal a Adopté à l'unanimité  
le rapport qui précède.**

**Ont signé Maryse JOISSAINS MASINI, Député Maire  
Président de séance et les membres du conseil présents :**

**Le Conseiller Municipal délégué,  
Arlette OLLIVIER**

**Compte-rendu de la délibération affiché le : 13 décembre 2011  
(articles L 2121-25 et R 2121-11 du C.G.C.T.)**